



GUIDE

Budget participatif: comment choisir un projet innovant pour ma ville?

Les questions auxquelles je dois répondre pour proposer une idée :

Quels sont les besoins que j'identifie ?
Quels sont les objectifs et impacts attendus ?
À qui pourrait bénéficier mon projet ?
Où mon projet pourrait-il être localisé ?
Quels investissements cela implique-t-il ?
Quels sont les obstacles à surmonter ?
Le nom de mon projet :
Sa description :





Checklist: mon projet répond-il aux critères suivants?

Correspond-il à une dépense d'investissement (et non de fonctionneme	າt) ?
Est-il techniquement et juridiquement réalisable ?	
Respecte-t-il les compétences municipales ?	
Est-il à visée collective, dans l'intérêt général ?	
Apporte-t-il une plus-value aux habitants de Ferney-Voltaire ?	
Est-il novateur?	

À noter : les critères d'exclusion des projets

- S'ils comportent des éléments de nature discriminatoire, diffamatoire ou contraire à l'ordre public.
- S'ils sont contraires au principe de laïcité et d'égalité des droits entre les femmes et les hommes.
- S'ils génèrent une situation de conflit d'intérêt. En aucun cas un porteur de projet ne pourra être le prestataire chargé de sa mise en œuvre totale ou partielle, dans l'hypothèse d'une externalisation de la réalisation du projet retenu.
- S'ils sont proposés à des fins privées et/ou professionnelles.
- S'ils sont incompatibles avec un projet ayant fait l'objet d'un vote en conseil municipal ou faisant l'objet d'un marché public ou d'une procédure d'appel d'offre en cours.
- · S'ils sont manifestement « farfelus » ou déraisonnables.
- S'ils sont de nature à générer des polémiques ou des troubles à l'ordre public.
- S'ils sont contraires à l'engagement des élus de la commune en faveur du Pacte pour la transition.



Tous les critères de sélection sont à retrouver dans le règlement du budget participatif de la Ville de Ferney-Voltaire sur la plateforme **jeparticipe.ferney-voltaire.fr** et sur le site de la Ville **www.ferney-voltaire.fr**

UN BUDGET PARTICIPATIF POUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Une dépense d'investissement retrace les dépenses et les recettes qui ont un impact sur le patrimoine de la collectivité (nouveaux équipements, constructions d'écoles, etc.)

Une dépense de fonctionnement retrace toutes les dépenses et recettes répétitives, nécessaires au fonctionnement courant des services (salaires des agents, entretien des bâtiments, aide sociale, etc.)





Quelles sont les compétences de ma commune?

Aménagement du territoire

- · entretien de la voirie communale
- aménagement de l'espace et la mobilité durable

Actions sociales

- centres communaux d'actions sociales (CCAS)
- espace de vie sociale (EVS)

Culture et loisirs

- manifestations culturelles
- · équipements et clubs sportifs

Vie communale

- état-civil
- vie électorale
- gestion des services d'ordre locaux (la police municipale par exemple)
- · développement local









Quel projet proposer pour le budget participatif de Ferney-Voltaire?

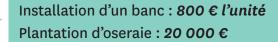
Voici quelques inspirations budgetisées par thématiques

EXEMPLES DE BUDGETS*



Cadre de vie et convivialité

Végétalisations, éclairages multicolores, promenades plantées, réaménagements...





Culture, art et patrimoine

Œuvres d'une célébrité locale sur les espaces publics, cinéma en plein air, mur d'expression artistique... Installation d'une boîte à livres : 8 000 €
Végétalisation d'un mur dans une allée/rue :
7 500 €

Installation de panneaux didactiques : 20 000 €



Éducation, petite enfance et jeunesse

Des cours de danse à l'école, de la nourriture bio dans les cantines, potagers pédagogiques... Installation d'un auvent dans une école : de 75 000 € à 150 000 €



Environnement et développement durable

Un square pour la biodiversité, plus de nature en ville, plantation d'arbres à chaque naissance...



Mise en place d'une zone de convivialité dédiée à la biodiversité : 10 000 €



Solidarité, social et santé

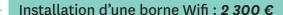
Ouverture d'une agora solidaire, d'un lieu ludique de rencontre solidaire, installation de fontaines à pompe dans les parcs de la commune...





Inclusion numérique

Mise à disposition de matériel numérique, objets connectés, wifi public...





Divertissement, sports et loisirs

Local dédié aux seniors, accessibilité aux équipements sportifs, terrain de sport...

Fourniture et pose d'agrès de fitness : 1 800 €

Parcours de santé : 50 000 €

^{*} Chaque projet est différent, ces budgets ne sont là qu'à titre indicatif.